



**Jean-Bernard SEMPASTOUS**  
Député des Hautes-Pyrénées  
Membre de la Commission des affaires économiques

Paris, 7 février 2018

## COMMUNIQUE

**Le député des Hautes-Pyrénées, Jean-Bernard Sempastous, a interrogé aujourd'hui en séance de Questions au Gouvernement, Mme la Ministre des solidarités et de la santé Agnès Buzyn, sur la promesse présidentielle du « reste à charge zéro ».**

**L'occasion de faire remonter les inquiétudes des acteurs de la médecine thermique.**

**Jean-Bernard Sempastous**  
Député des Hautes-Pyrénées



**LE RESTE À CHARGE ZÉRO**

“ Près de 17% des Français ont renoncé à des soins dentaires pour des raisons financières. Cette situation est inacceptable dans notre pays ! ”

#DirectAN

 LaREM\_AN  députésLaREM

\*\*\*

*« Le 23 janvier dernier, vous avez annoncé le lancement de la concertation concernant le reste à charge zéro.*

*Il s'agit d'un engagement du Président de la République visant à améliorer l'accès aux soins de tous les français.*

*Le projet est ambitieux : garantir d'ici 2022 le reste à charge zéro pour les dépenses liées à l'optique, aux prothèses dentaires et auditives. C'est-à-dire que ces dépenses seront couvertes à la fois par l'assurance maladie obligatoire et complémentaire.*

*C'est dans ces trois secteurs que le reste à charge est le plus élevé ; ce qui entraîne malheureusement un phénomène de renoncement aux soins pour les français les plus modestes. Près de 17% des français ont renoncé à des soins dentaires pour des raisons financières. C'est inacceptable dans notre pays !*

*L'objectif du Gouvernement est que cette mesure soit mise en place sans causer d'augmentation des tarifs des mutuelles. Le travail de concertation et de négociation dans lequel vous allez entrer soulève néanmoins deux enjeux que je tiens à souligner ici :*

*Tout d'abord, d'autres branches de la médecine, comme notamment la médecine thermique, s'inquiètent de la négociation de compensations qui conduiraient les mutuelles à exclure certaines prestations du contrat de base.*

*Deuxième enjeu : comment garantir la qualité des soins qui seront pris en charge au titre du reste à charge zéro.*

*Ma question est simple, Madame la Ministre : comment abordez-vous ces négociations et quelles réponses pouvez-vous apporter à ce stade à ceux qui redoutent une baisse de leurs remboursements, pour garantir un accès à des soins de qualité à tous les français. »*